

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N° 05 - MAI 2019

AGENDA

Directoire

- 13 juin - 9h
- 11 juillet - 9h

Conseil de Surveillance

- 26 juin - 15h

CME

- 27 juin - 9h

CTE

- 24 juin - 9h

CHSCT

- 20 juin - 9h

INSTANCES GHT

21-52

Comité

stratégique

- 13 juin
- 4 septembre
- 16 octobre
- 17 décembre

Collège médical

- 27 juin
- 31 octobre

Conférence Territoriale dialogue social

- 6 novembre

Comité Territorial des élus locaux

- 21 novembre

Commission des Usa- gers

- 26 septembre

CSIRMT

- 20 juin
- 17 octobre

MANIFESTATION

Caf&doc' :

« Les Troubles du Spectre de l'Autisme »
Sophie Campomizzi,
psychologue au Centre
de Ressources Autisme,
CHU de Dijon



Editorial

Commençant à visiter, rencontrer les services du CH la Chartreuse, je remercie à nouveau les personnels de leur accueil.

Au-delà des échanges sur les services, actuellement trois projets (équipe mobile, réhabilitation et parcours de soin des adolescents de Côte d'Or) sont en cours de discussion. Est abordée dans cet éditorial, la structuration du parcours de soins des adolescents en Côte d'Or en lien avec le CHU. Ce parcours sera constitué d'un « triptyque » comprenant :

- **Mobil'Ado** : création d'une équipe mobile territoriale intersectorielle, intégrée au dispositif INTERMEDE du Centre Ambulatoire de Soins pour Adolescents (CASA) du pôle de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent du CH la Chartreuse.

En complément de l'édito de mars 2019, l'opérationnalité de cette équipe est effective depuis le 1er avril 2019 (installation dans les locaux actuels de l'UMRAHC - ancienne Chartreuse).

- **Ado'Soins** : création d'un accueil ambulatoire à vocation départementale pour adolescents en situation de crise ou complexe nécessitant des soins psychiatriques intensifs.

Opérationnalité prévue en septembre 2019 (installation prévue dans les locaux actuels de l'UMRAHC - ancienne Chartreuse).

- **Ado'Lits** : création d'une unité de 5 lits d'hospitalisation complète pour adolescents en crise et/ou en situation complexe.

Opérationnalité prévue en janvier 2020 (installation prévue dans les locaux actuels de l'UMRAHC - ancienne Chartreuse).

Des discussions sont également en cours avec l'ARS sur le financement de ces structures.

Au final, comme expliqué par le Dr BESSE, le parcours de soins aux adolescents en Côte d'Or peut se déployer autour de deux dispositifs.

Un dispositif « programmé » qui comprend les différentes unités ambulatoires (CMP, CATTP, HJ) ainsi que les lits d'hospitalisations programmés du CHU.

Un dispositif « non programmé » qui comprend le service des urgences pédiatriques avec les lits d'hospitalisation de pédopsychiatrie avec l'équipe de liaison de pédopsychiatrie du CHU en lien avec le dispositif « Intermède » du CH La Chartreuse.

Ces deux dispositifs vont permettre de répondre au mieux aux demandes de soins pour les adolescents.

François MARTIN

Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse